

L'ajournement

De l'aveu même des gouvernements fédéral et provincial, ce tronçon est le pire au Canada. Il a des conséquences désastreuses sur l'économie. Il nuit au tourisme et aux autres activités qui en dépendent.

Voici que le gouvernement fédéral parle de relier l'Île-du-Prince-Édouard au continent, de telle sorte qu'une nouvelle superstructure sera construite entre cette province et le Nouveau-Brunswick alors qu'il n'y a pas d'autoroute pour accommoder le trafic routier que cela suscitera. Cela ne me semble pas très logique.

Ce qu'il y a de renversant dans toute cette affaire, c'est que le ministre dise que cela relève de la compétence provinciale et que le gouvernement fédéral n'a strictement rien à voir là-dedans. Ce n'est pas vrai. Il s'agit de l'autoroute transcanadienne. Celle-ci a été construite par suite d'un accord intervenu entre le gouvernement fédéral et les provinces pour relier toutes les régions de notre pays, d'un océan à l'autre, et la réaction du ministre me semble irresponsable.

• (1820)

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'efforce quelque peu de résoudre le problème de la Transcanadienne au Nouveau-Brunswick et il est intéressant de remarquer que le premier ministre de cette province a écrit au ministre immédiatement après avoir appris la réponse que celui-ci avait faite à ma question. Il a signalé la somme exacte que la province investissait là-dedans. Elle comptait sur les 32 millions de dollars que rapporte chaque année la taxe sur l'essence pour contribuer à améliorer l'autoroute transcanadienne. En outre, elle a créé un fonds spécial de 100 millions de dollars pour la construction de la Transcanadienne en 1990, 1991 et 1992.

Il ne faut pas oublier que c'est là une contribution considérable pour une province de la taille du Nouveau-Brunswick, qui compte en gros 700 000 habitants.

Je termine en citant un passage de la lettre du premier ministre. Voici: «Vos prédécesseurs au ministère des Transports de même que le premier ministre ont reconnu que le Nouveau-Brunswick a le pire tronçon de la transcanadienne de tout le pays et c'est pourquoi nous avons demandé l'aide du gouvernement fédéral. Le problème ne relève pas uniquement de la compétence provinciale.

Il est temps que le gouvernement fédéral assume sa part de responsabilité.»

C'est exact.

M. Lee Richardson (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, nul doute que le député et la population du Nouveau-Brunswick trouveraient intéressant de savoir que, depuis 1977, Transport Canada a dépensé 283 millions de dollars pour les routes du Nouveau-Brunswick. En effet, le Nouveau-Brunswick arrive tout juste derrière Terre-Neuve pour ce qui est des fonds versés par le fédéral. La province, qui a des responsabilités en ce domaine, a décidé de dépenser la plus grande partie de ces fonds dans le nord-est de la province, pour les routes 11 et 8 et non pour la Transcanadienne, pour laquelle les fonds ont été octroyés.

À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral a conclu avec le Nouveau-Brunswick une entente prévoyant le versement de 145 millions de dollars pour l'amélioration des routes. Aux termes de cette entente, quelque 67 millions de dollars (46 p. 100) seront consacrés à la Transcanadienne et aux routes 1 et 7, qui l'alimentent.

On demande maintenant au gouvernement fédéral de consacrer des fonds à l'amélioration de la Transcanadienne au Nouveau-Brunswick pour en faire une autoroute à quatre voies, ce qui, soit dit en passant, coûterait plus de deux milliards de dollars.

L'an dernier, d'autres provinces et territoires ont demandé au gouvernement fédéral des aides totalisant 14 milliards de dollars. Il est clair qu'on ne peut répondre à ces demandes au cas par cas. Les problèmes de transport routier, que ce soit au Nouveau-Brunswick ou ailleurs, doivent être étudiés dans le cadre du programme routier national.

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec les gouvernements des provinces et des territoires, étudie attentivement la gravité de ce problème. On ne pourra prendre de décision au sujet de l'amélioration de la Transcanadienne au Nouveau-Brunswick ou de toute autre route tant que cette étude ne sera pas terminée.

Nous avons la responsabilité, en ces temps de restrictions budgétaires, de veiller à ce que les fonds consacrés au réseau routier par le gouvernement fédéral soient sagement dépensés.